

Le 2 décembre : mobilisons-nous pour gagner un autre budget !



Collectivement, dénonçons les mensonges sur la dette publique !

Le budget d'un État n'obéit pas aux mêmes règles que celui d'une entreprise ou d'un ménage !

L'État a la possibilité de faire rouler sa dette, c'est-à-dire d'emprunter pour rembourser. Il a pour seule nécessité de maîtriser le coût de cet emprunt, appelé la **charge de la dette**, c'est-à-dire le montant des intérêts.

Bon ou mauvais cholestérol ?

Un déficit public maîtrisé est incontournable pour stimuler, soutenir, orienter, transformer l'économie. Les investissements dans les services publics, l'adaptation au dérèglement climatique, le système de santé ou les aides sociales, qui bénéficient à tou·tes, sont comme le bon cholestérol : ils **contribuent au dynamisme global de l'économie** française. C'est en effet toute la population qui contribue à la création de richesses : les travailleur·euses précarisé·es qui font tourner les entreprises, les agent·es public·ques qui portent à bout de bras les Services publics, les retraité·es dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer...

Bien employé, le déficit public même en augmentation ne constituerait pas un fardeau pour les générations futures mais au contraire **créerait des richesses** qui leur seraient transmises.



Les affirmations qui pointent les dangers de la dette sont des outils de propagande !

En présentant la dette comme du mauvais cholestérol, ces libéraux prétendent qu'il faudrait s'en débarrasser. De plus, le gouvernement et les parlementaires de droite et d'extrême droite prétendent le faire en coupant dans les dépenses publiques mais en soutenant les ultra-riches selon leur théorie du « ruissellement » !

Qui sont réellement les privilégiés ?



Ce sont donc bien les grandes entreprises, plus exactement leurs patrons et leurs actionnaires, qui sont les assisté·es !

Les aides publiques aux entreprises atteignent des sommets en représentaient entre 211 et 300 milliards d'euros en 2023.

Un budget dangereux pour nos vies, nos élèves et nos établissements scolaires !

- × Gel du point d'indice
- × Aucune mesure salariale pour nos métiers
- × Gel des prestations sociales © Doublement des franchises médicales
- × Année blanche pour les pensions des retraité·es encore davantage sous-indexées sur l'inflation
- × Remplacement de l'abattement de 10 % pour les retraité·es par un plafond de 2000 €
- × Suppression de plus de 4000 postes de titulaires dans les 1er et 2nd degrés, cachée par la réforme du recrutement et de la formation initiale, les moyens d'enseignement reposeront encore davantage sur les enseignant·es en formation
- × Suspension par amendement au Plan de financement de la sécurité sociale : il faut donc que tout le PLFSS soit voté avec les nombreuses mesures d'austérité qui y sont inscrites.

Imposons de nouvelles recettes pour un budget ambitieux !

Le tir de barrage médiatique des bénéficiaires de la « politique de l'offre » et de leurs relais politiques contre la seule taxe Zucman montre qu'il va falloir les imposer. Mais il témoigne aussi de leur fébrilité : le véritable hold-up auquel ils se livraient tranquillement depuis 2017 est désormais découvert... et contesté !

En se mobilisant dans l'unité et la durée, la population peut exercer la pression nécessaire pour remettre l'intérêt général au centre des politiques publiques.

Quelles recettes ?

1 - Taxer le patrimoine (y compris les biens professionnels) des **1800 Français-es qui possèdent plus de 100 millions d'euros** (comme proposé avec la taxe Zucman). **+20 milliards d'euros**

2 - Mieux taxer les dividendes en supprimant le prélèvement forfaitaire unique (ou flat tax), pour réaligner la fiscalité du capital sur celle du travail **+9 milliards d'euros**

3 - Restaurer l'ISF dans une version renouée pour mieux prendre en compte la totalité du patrimoine (y compris celui caché dans les holdings familiales ou injecté dans l'entreprise), et **avec une surtaxe climatique** (indexée sur l'empreinte carbone du patrimoine financier détenu dans les actions, obligations, assurances-vie...) **+15 milliards d'euros**

4 - Réformer l'imposition de l'héritage en ciblant les super-héritages (fin des exonérations et niches fiscales dont bénéficient disproportionnellement les plus riches, prise en compte des assurances-vie, et des donations du vivant qui ne concernent que 20 % de la population) **+12 milliards d'euros**

5 - Rénover la taxe sur les transactions financières (augmentation du taux à 0,5 %, mais aussi fin des exemptions et de l'exclusion des opérations intra-journalières dans l'assiette de la taxe) **+11 milliards d'euros**

6 - Remettre en place une taxation des superprofits (bénéfices excessifs réalisés par une entreprise non pas grâce à des innovations technologiques ou des gains de productivités mais en profitant de circonstances externes comme une guerre ou une pandémie pour augmenter ses marges et ses prix), appliquée à l'ensemble des secteurs (et pas seulement à celui de l'énergie) **+20 milliards d'euros**

Pour quelles mesures ?

1 - Augmentation de 10% du point d'indice **20 milliards d'euros**

2 - Création d'un statut catégorie B pour les AESH **1 milliard d'euros**

3 - Embauche de 200 000 enseignant·es **20 milliards d'euros**

4 - Abrogation de la réforme des retraites **10 milliards par an**

5 - Rénovation de 20 000 établissements scolaires **18 milliards par an**

**Et il reste
10 milliards !**



2 décembre 2025 : Toutes et tous en grève !
Rassemblement à 9h30 devant la Mairie d'Annecy

